

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **MERCREDI 22 FEVRIER 2023** à 18 h 30
Mairie - Salle du Conseil

N° DCA2023-02-22/01

Présents : Saïda HADDOUR Vice-présidente ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER –

Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Jean LACOMBE – Béatrice MONTANT – Etienne RIFFAULT –
Lucienne THABUIS.

Excusé avec procuration : Marc LOCATELLI (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Le Président Pierrick DUCIMETIERE ;

Sandrine HUVENNE – Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : quatorze

Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte dans une délibération spécifique.

Il est donc proposé au Conseil d'administration de débattre sur les orientations budgétaires 2023 au vu du rapport joint.

Après avoir obtenu toutes précisions utiles, et en avoir débattu, le Conseil d'administration :

- **PREND** acte du débat d'orientation budgétaire au titre de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 22 février 2023

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-préfecture

de Bonneville le 01 MARS 2023

Publié le

Notifié le 01 MARS 2023

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

